



Le maintien du petit commerce dans notre commune est véritablement un enjeu politique et public. Il tisse et conserve un lien social et permet à certains habitants, et notamment les plus âgés, dépourvus de moyens de locomotion, de s'approvisionner sur place.

C'est l'occasion de dynamiser la vie sociale, d'accompagner les actions de développement et d'aménagement de la Commune, et d'apporter un service apprécié par la population.

La commune a donc procédé à l'acquisition d'une ancienne supérette et a réalisé 4 cellules commerciales où ce sont installés une supérette « proxy », une entreprise d'électricité/électroménager, un institut de beauté. A ce jour, un local reste disponible d'une surface d'environ 90m². Dans le bourg, il y a également un bar et un restaurant/pizzeria.

Le projet de construction d'un local commercial « boulangerie » est porté par la Commune au niveau de l'investissement. Le fonctionnement sera assuré par les boulangers actuels de la commune, Mr et Mme LEMASSON. En contrepartie, ils paieront un loyer à la commune. Ils ne seront pas propriétaires des murs mais le seront de leur fonds de commerce.

Elle sera située sur la parcelle A10360 en plein centre-bourg, rue du Ponant pour une surface de 200 m² pour le commerce et le logement au dessus.

Le cabinet Petr de RENNES a été choisi pour mener la mission de maîtrise d'œuvre. Le permis de construire a été déposé début octobre.

